

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 45-481-1936 Commissions.

n° 45-481-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 décembre 1936

Numéro JO

n° 481 du 31/12/1936

Date du numéro

31 décembre 1936

### TEXTE INTÉGRAL

une commission composée de : MM. Ravaller, chef du Service judiciaire, président : Gros, directeur de la Banque de l'Indéchine et Hano, directeur de la Société des salines, membres du Conseil d'administration, est nommée à l'effet de procéder au rapprochement des écritures de l'ordonnateur et de celles du trésorier-payeur, en ce qui concerne les opérations effectuées au titre du budget local au cours de l'exercice 1935. Cette Commission qui se réunira sur la convocation de son président, dressera un procès-verbal de ces opérations qui sera examiné et ratifié par le Gouverneur en Conseil d'administration.